



La Lino, point final du plan de circulation du Grand Dijon

La mise en service de la Lino, le 10 février 2014, va permettre de fluidifier la circulation sur les boulevards urbains, notamment le long du lac Kir aux heures de pointe, et de soulager le trafic sur les boulevards de ceinture. Les riverains seront les premiers bénéficiaires de cette diminution de la circulation des voitures et des poids lourds en milieu urbain, bruyante, polluante et potentiellement dangereuse.

La Lino contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie en ville.

La liaison nord de l'agglomération dijonnaise constitue par ailleurs **le dernier élément du plan de circulation global mis en œuvre à l'échelle de l'agglomération** dans le cadre de la mise en service des deux lignes de tramway. Sa vocation est en effet de supprimer le trafic de transit, de telle sorte que les boulevards urbains sont destinés désormais uniquement à la desserte de proximité et aux modes de transport doux (transports en commun, piétons, vélos). Le Grand Dijon incite les automobilistes venant de l'extérieur à stationner leur véhicule dans des parkings-relais, dont celui de Valmy, situé au débouché de la Lino et au terminus de la ligne T2. Dans le cadre de la mise en service de la Lino, le Grand Dijon et la ville de Dijon ont par ailleurs procédé à des réaménagements de voirie, notamment à la pose de feux sur le rond-point Georges-Pompidou, désormais accessible aux piétons en toute sécurité, en attendant la construction d'une passerelle pour les piétons et les vélos qui enjambera la rocade à hauteur de la Toison d'Or et de Valmy.

La Lino dessert directement plusieurs communes du Grand Dijon : Plombières-lès-Dijon, Talant, Daix, Fontaine-lès-Dijon, Ahuy. Des zones d'activités économiques et commerciales sont situées à ses abords immédiats, notamment celle de Fontaine-Ahuy, qui compte près de 3000 salariés, mais également la Toison d'Or, qui a inauguré son extension en novembre dernier, le parc technologique de Dijon et la zone tertiaire de Valmy, en plein développement et qui abritera à terme plus de 3000 emplois. La fluidité du trafic et l'accessibilité sont des conditions du développement de ces zones d'activités. **La Lino contribue ainsi à l'attractivité de l'agglomération dijonnaise.** La Lino facilite notamment l'accès à des équipements d'agglomération comme le Zénith, qui sera bientôt accessible par un nouvel échangeur sur la rocade.

Pour toutes ces raisons, le Grand Dijon s'est positionné, aux côtés de l'État, du conseil régional de Bourgogne et du conseil général de Côte-d'Or, comme un cofinanceur de la Lino, à hauteur de 22,5 % du montant total de l'investissement.

Transit des poids lourds interdit

L'ouverture de la Lino est aussi l'occasion de dévier le trafic des poids lourds en transit. Ainsi, un arrêté concernant 11 communes* a été pris pour interdire aux véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de traverser un périmètre qui s'appuie sur la Lino et la rocade, ainsi que sur les limites d'agglomération au sud-ouest. Les seuls camions autorisés dans ce périmètre sont :

- ceux qui ont une destination à l'intérieur de ce périmètre (livraison ou chargement, garage dans un lieu privé, réalisation d'un chantier, véhicules d'intervention...);
- les transports de matières dangereuses, interdits dans les tunnels de la Lino ;
- les transports exceptionnels trop hauts pour passer sous les ponts de la Lino et de la rocade et bénéficiant d'une autorisation préfectorale.

Cette mesure permettra de réduire les nuisances sur les principales pénétrantes de l'agglomération, ainsi que sur les boulevards périphériques.

* Liste des 11 communes : Ahuy, Chenôve, Daix, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Marsannay -la-Côte, Perrigny-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon, Saint-Apollinaire, Talant.

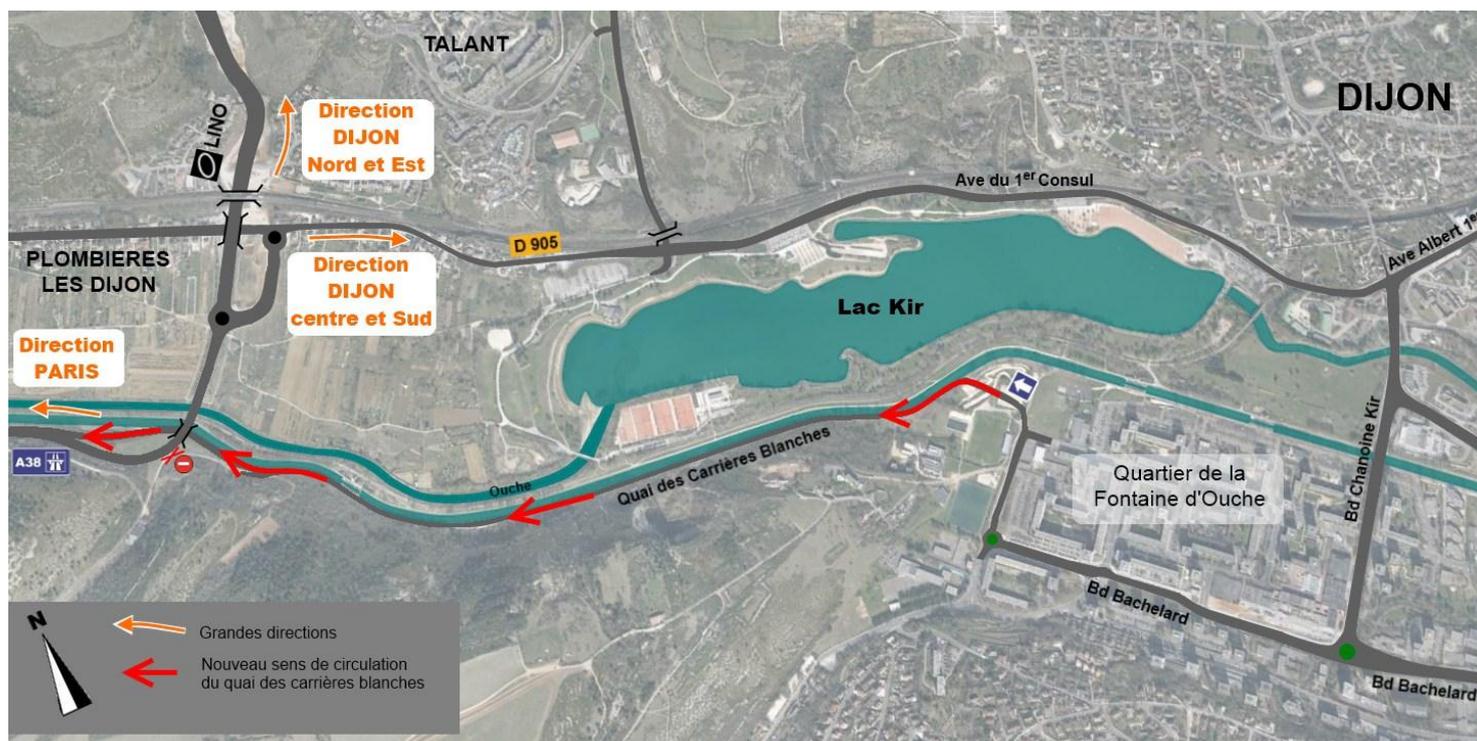


Inversion du sens de circulation Tronçon A38 – Quai des Carrières blanches

Le quai des Carrières blanches, reliant l'A38 à Dijon en passant par la rive droite du canal, est devenu au fil du temps un axe de plus en plus fréquenté, notamment à l'heure de pointe du matin. Cet état de fait s'est installé, alors même que cet itinéraire n'est pas fléché depuis l'A38. Aujourd'hui, le trafic constaté est disproportionné par rapport à la géométrie et à l'aménagement de cette voie. L'ouverture de la Lino ce lundi 10 février 2014 permettra de délester la RD 905 (route de Dijon et avenue du Premier consul) des véhicules en direction du nord et de l'est de l'agglomération. C'est l'occasion de réorienter la circulation vers le centre et le sud de Dijon sur des voies plus adaptées.

Ainsi, **dès lundi 10 février, la sortie située dans le virage de l'A38 sera définitivement condamnée et le sens de circulation du quai des Carrières blanches sera inversé.** Il sera possible d'utiliser cet axe pour rejoindre l'A38 en direction de la vallée de l'Ouche et de Paris depuis le quartier de Fontaine d'Ouche. En revanche, il sera impossible de reprendre la Lino depuis cet itinéraire (voir plan ci-dessous).

L'arrivée sur l'A38 se fera par une bretelle existante mais jusque-là désaffectée.
Ainsi, les automobilistes qui verront leur trajet allongé le matin pourront en revanche raccourcir leur trajet le soir.



Contact presse : Jérémie Penquer, 06 71 59 28 83, jpenquer@grand-dijon.fr